

Rumelange, le 28 mai 1954.

Association des Parents  
des Déportés Militaires Luxembourgeois,  
L u x e m b o u r g .  
-----

Monsieur le Président,

En possession de votre estimée lettre du 11 mai 1954, je tiens à vous remercier en mon nom personnel et au nom de la Ligue "Ons Jongen", Section de Rumelange, de la promptitude avec laquelle vous avez donné des suites à notre communication du 17 avril dernier ayant trait à un article infamant paru dans la feuille "De Biergmann" à l'intention des Luxembourgeois enrôlés de force.

Les membres de la Ligue ont appris avec une satisfaction toute particulière que l'Association des Parents entend se pourvoir en justice contre l'auteur de l'article en cause et défendre énergiquement les "Malgré nous" et la mémoire de nos camarades disparus.

Je vous saurais gré, Monsieur le Président, si vous vouliez bien me tenir au courant de l'évolution de l'affaire Association des Parents contra "Biergmann".

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements renouvelés, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Président  
de la Ligue "Ons Jongen",  
Section de Rumelange:

  
(A.Hengesch).



État du Grand-Duché de Luxembourg

**Commissariat au Rapatriement**

Téléphone: 48-12

Réf.: 5022/ST/  
(à rappeler)

Luxembourg, le 14 juin 1954.  
2, rue Dicks

A Messieurs les Président,  
Vice-Président et Membres  
du Comité de l'Association des Parents  
des Déportés Militaires Luxembourgeois  
Luxembourg.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la question de la délégation future de Mrs Mathias WEYDERT, membre de votre Comité, à Friedland, a été réglée dans le sens des propositions reproduites dans ma lettre du 25.5. crt, No 4997, de sorte que Mr WEYDERT pourra partir, dès qu'un convoi de rapatriement sera annoncé.

Veillez agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Commissaire ff. au rapatriement,

Luxembourg, le 7 juillet 1954.

Monsieur le Ministre,

Le Comité de l'Association des Parents a appris avec un grand regret que des raisons de santé Vous auraient obligées d'interrompre passagèrement l'exercice de Vos hautes fonctions

Tout en formant des vœux pour Votre prompt rétablissement, le Comité Vous prie de bien vouloir lui faire l'honneur d'une entrevue aux fins de jeter avec Vous un coup d'oeil sur l'état actuel de différentes questions intéressant nos chers disparus.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueusement dévoués.

Pour le Comité

Le Président

*P.S.*

le Secrétaire



A Son Excellence

Monsieur le Ministre

R e n é B L U M

B R I D E L (Kopstal)

Luxembourg, le 7 juillet 1954.

Monsieur le Ministre,

Le Comité de l'Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois a le grand plaisir de Vous présenter ses chaleureuses félicitations à l'occasion de Votre nomination aux hautes fonctions de Ministre de l'Agriculture et de la Santé Publique.

Etant donné que le département du Rapatriement est au nombre des services placés sous l'autorité du Ministère de la Santé Publique, le Comité de l'Association des Parents, tout en se recommandant dès maintenant à Votre bienveillance particulière, le considérerait comme un effet de Votre bonté de bien vouloir lui faire l'honneur d'une audience aux jour et heure que Vous jugerez convenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueusement dévoués.

Pour le Comité  
de l'Association des Parents  
Le Président                      Le Secrétaire  
(Paul Simonis)                      (Jean Conrath)

A Son Excellence  
Monsieur le Dr. Emile COLLING  
Ministre de l'Agriculture et  
de la Santé Publique

LUXEMBOURG.



État du Grand-Duché de Luxembourg

**Commissariat au Rapatriement**

Téléphone: 48-12

Luxembourg, le 7 juillet 1954.

2, rue Dicks

A Messieurs les Président,  
Vice-Président et Membres  
du Comité de l'Association  
des Parents des Déportés Militaires  
Luxembourgeois,

Luxembourg.

Réf.: 5630.  
(à rappeler)

Messieurs,

Me référant à ma lettre du 14 mai crt, No4528, j'ai l'honneur de vous faire connaître, d'après les renseignements donnés par la Croix-Rouge Espagnole, ce qui suit:

- 1) le rapatriement en question comprenait 285 Espagnols au lieu de 291,
- 2) ces Espagnols se trouvaient dans plusieurs camps en URSS et furent réunis 2 mois avant leur rapatriement dans un camp à Odessa,
- 3) ces Espagnols n'avait aucune possibilité de communiquer avec leurs familles en Espagne; rarement de pareilles communications ont eu lieu par la Croix-Rouge à Munich,
- 4) sachant qu'il y avait plus de 291 prisonniers espagnols en URSS, la Croix-Rouge Espagnole avait fait toutes les démarches possibles. Mais, les 285 prisonniers ont été renvoyés par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Française, sans que la Croix-Rouge Espagnole en ait été avisée au préalable. Il s'agit d'un rapatriement inopiné.

Sur le vu de cette réponse, j'ai écrit directement à la Croix Rouge Espagnole, lui demandant d'interroger les Espagnols rapatriés sur les points de savoir:

- a) si, au cours de leur captivité en URSS, ils n'ont pas rencontré des Luxembourgeois aux camps,
- b) dans l'affirmative, si les Espagnols en question ne sont pas en mesure d'indiquer l'un ou l'autre nom de ces Luxembourgeois, leur nombre approximatif, les noms des camps et les périodes de temps pendant lesquelles il étaient ensemble avec des Luxembourgeois dans des camps en URSS.

De même, je me renseignerai sans retard auprès de la Croix-Rouge à Munich sur la possibilité de correspondance visée par la Croix-Rouge Espagnole.

En attendant le résultat de ces informations, je vous prie d'agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Commissaire ff. au Rapatriement,



Luxembourg, le 8 juillet 1954.

Monsieur Paul SIMONIS

Président de l'Association des  
Parents des Déportés Militaires  
Luxembourgeois,

LUXEMBOURG

21, rue du Fossé

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du 7 de ce mois, et de vous remercier vivement des félicitations que votre Comité a bien voulu m'exprimer.

Il me sera un plaisir de collaborer avec votre Comité que je recevrai volontiers en audience en mon cabinet, Ministère de l'Agriculture, le mardi 13 courant à 10 heures du matin.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de la Santé Publique  
et du Rapatriement,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Jean' followed by a flourish.

13 juillet 1954.

Au Commissariat au Rapatriement  
Luxembourg

Monsieur le Commissaire,

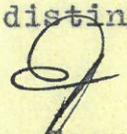
Au cours de l'assemblée des Parents du 11 août 1954, M. Weydert, ancien chef de service à la Caisse d'Épargne, Limpertsberg, a remis au comité la fiche jointe que j'ai l'honneur de vous transmettre, avec les renseignements complémentaires suivants :

Les indications en question ont été fournis à M. Weydert par M. Weis, aumônier aux Etablissements Pénitentiaires. D'après lui le détenu SCHUMANN Kurt, libéré du camp Cotschittig (Orel) no. 864 en 1949, aurait connu en 1947 au dit camp le nommé PEITSCH Edouard de Wasserbillig.

Dans le même camp, que le nommé Schumann donne pour un "Schweigelager" il y aurait eu encore plusieurs prisonniers de nationalité luxembourgeoise dont les noms lui seraient toutes fois inconnus.

Veillez bien considérer si <sup>en</sup> et/ou quelle mesure ces informations peuvent servir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire au Rapatriement, l'expression de mes sentiments très distingués.

  
Jean Conrath



Luxembourg, le 22 juillet 1954  
2, rue Dicks

État du Grand-Duché de Luxembourg

**Commissariat au Rapatriement**

Téléphone: 48-12

Ref.: No 6157.  
(à rappeler)

A Messieurs les Président,  
Vice-président et Membres  
du Comité de l'Association  
des Parents des Déportés Militaires  
Luxembourgeois,  
L U X E M B O U R G.

Messieurs,

Me référant à ma lettre du 7.7. crt, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Croix-Rouge Espagnole est d'accord à s'informer auprès des rapatriés espagnols de la division bleue sur la question de savoir s'ils ont rencontré des Luxembourgeois pendant leur séjour en U.R.S.S. et qu'elle nous communiquera, dans la suite, toutes les informations reçues par elle.

Veillez agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Commissaire ff. au Rapatriement,



Commissariat au Rapatriement

2, rue Dicks

Luxembourg

Monsieur

20, Ka

E s e l

6396-ST/W1-Lg 550

Monsieur,

Notre Légation à Moscou a reçu votre réponse ci-après du Ministère de l'U.R.S.S. concernant votre fils Jean GALES, soldat volontaire de guerre en U.R.S.S.

"Les autorités compétentes n'ont pas de données concernant votre fils."

Notre demande de renseignements a été adressée également à la Légation de Moscou et est restée sans réponse à ce jour.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant qu'elle me sera parvenue.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le

Copie au Comité de l'Alsace et de la Moselle des Déportés Militaires Luxembourgeois avec la nouvelle ci-dessous :  
"Les autorités soviétiques n'ont pas trouvé jusqu'à présent les militaires qui pourraient être enrôlés dans les formations émigrantes d'Alsace et de Moselle."

Le